

## Enquête sur une plaque d'identité par Jean-Loup Gassend Descente dans les ténèbres de l'âme dans la *Festung St Nazaire*

Jean-Loup Gassend est un médecin légiste passionné depuis son enfance par la seconde guerre mondiale. Il s'est spécialisé dans la recherche et l'identification de corps de disparus et sur les enquêtes de pièces nominatives (plaques d'identité, casques avec un nom, etc). Dans cette vidéo il nous relate son enquête sur une plaque d'identité allemandes retrouvée dans la poche de Saint-Nazaire.

Il s'avère d'abord que ce soldat est selon sa famille « porté disparu » à Saint-Nazaire depuis 1944, mais d'autres révélations suivront qui font la lumière sur les raisons tout à fait inhabituelles et troublantes de cette disparition...

Voir la vidéo sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=vQDE2z2nzQ0>

### Enquête sur une plaque d'identité - Descente dans les ténèbres de l'âme à Festung St Nazaire en 1944



L'enquête la plus importante réalisée par Jean-Loup Gassend concerne l'identification des résistants cannois Francis Tonner et Henri Bergia, portés disparus depuis le 23 août 1944. Malgré la découverte de nouveaux éléments très solides permettant de penser que ces deux hommes sont probablement enterrés avec la mention « Inconnu » au cimetière US de Draguignan et au cimetière français de Boulouris, l'état Français refuse pour l'instant d'entrer en matière pour une identification ADN, et ignore les demandes multiples faites par les familles des deux hommes. **Enquête sur Francis Tonner et Henri Bergia ICI**

Pour ma part, je suis tombé au cours de mes enquêtes sur un cas de viol d'enfant survenu à Saint-Bevin-les-Pins (dans la poche sud de Saint-Nazaire) qui présente des similitudes avec le cas étudié par Jean-Loup Gassend... J'en rendais compte ainsi en 2005 dans mon livre « *Une si longue occupation* » (Geste Editions) :

*« Qui se souvient de cette petite Josette, tuée à l'âge de dix ans ? Dans l'après-midi du 29 juillet 1944, elle avait quitté la villa France Renée, rue Egazel à Saint-Brevin, pour se rendre chez ses grands-parents à la Prinais. Sept cent mètres à parcourir. À 19 heures, elle n'était pas rentrée... On la retrouva morte dans un champ, près du Rozay. Le docteur Daniel constata l'assassinat et le viol. La gendarmerie française conclut à la responsabilité d'un soldat allemand non identifié mais la Feldgendarmerie refusa ces conclusions. Crime sans coupable. Soldat allemand ? Familier de la victime ? Rôdeur spéculant sur les soupçons qui se porteraient inévitablement sur l'occupant ? Si l'époque regorge d'aventures, tarifées ou non, entre Allemands et femmes françaises de tous âges et de toutes conditions, les cas avérés de viols ou de crimes sexuels perpétrés par les troupes d'occupation sont extrêmement rares et à fortiori à l'encontre d'enfants. Un tel crime reconnu par un tribunal militaire allemand se serait d'ailleurs vu sanctionné d'une condamnation à mort immédiate ».*

Merci à tout lecteur pouvant faire avancer ces enquêtes.

Michel Gautier le 9 janvier 2025